



Compte rendu du Conseil de quartier du 28 Novembre 2014

La réunion s'est tenue le 28 novembre 2014 dans le réfectoire de l'école Diwan.

Etaient présents :

Mr P Le Bihan, Maire de Lannion
Mr E Robert, adjoint aux affaires financières
Mr M Nédélec, élu référent auprès de la Mairie de Lannion
Mr Follézou, directeur des services techniques
Mr A Diverres, adjoint des services techniques
Mlle Anaïs Alasseur, chargée de mission auprès de la mairie
Mme B Adam, présidente du conseil de quartier de Loguivy les Lannion
Mme C Olliérou, secrétaire du conseil de quartier
Mme I Brillaut, membre du conseil de quartier
Mme Corvisier, élue municipale, référente pour les transports LTC
Mme Rémy Bossard du Centre Social de Lannion

Ordre du jour :

- Projet et budget concernant l'église de Loguivy, l'enclos paroissial ainsi que la date de mise en œuvre,
- Intervention du centre social,
- Intervention de Mme Corvisier,
- Rue Garen Glas : busage, route sinueuse,
- Curage des douves pas assez régulier,
- Route du rumeur à revoir,
- Questions diverses.

Ouverture de la séance prévue à 18H30 mais ouverte vers 18H45 (changement de local)

Accueil de la Présidente auprès des personnes présentes et plus particulièrement auprès du Maire de Lannion Mr Le Bihan qui nous a fait la surprise de sa présence.

Boite à livres :

Le Centre social, au travers de Mme Remy-Bossard , a présenté son projet de « boite à livres ».

Cette présentation a lieu lors des différentes réunions de conseil de quartier de la ville de Lannion. Cette méthode est déjà proposée à Trébeurden, Pleumeur-Bodou ou Saint Briec et

même à la Mairie de Plouaret, 100 villes en France possède « cette boîte à livres ». Lannion en possède déjà 2 : une au carré magique et une autre au Centre Social.

Le fonctionnement est le don de 2/3 livres ou si supérieur le don devra être fait auprès du Centre Social. Tout type de livres peuvent être déposés : policiers, bd, romans,...

Pas de date limite pour le retour. Ce principe est créé sur le principe de contrat moral.

Les livres empruntés pourraient être remplacées sous forme d'échange.

Les boîtes à livres seront élaborées et créées par des collégiens de la SEGPA qui ont libre cours pour les réaliser. Elles pourront être « personnalisées » aux différents quartiers ou avoir un même visuel. Les idées seront recueillies et pourraient être votées avec l'implication des jeunes, les adultes du quartier.

Ces boîtes seront en libre accès, d'une capacité de 40 livres, l'endroit de son emplacement est à définir près d'un endroit fréquenté, elle pourra être accolée à un mur ou être posée sur pied. Le principe étant de faire vivre et d'animer le quartier.

Quelles mesures à prendre face aux possibles dégradations ? question posée mais sans réponse.

Rénovation de l'église et de l'enclos paroissial

M. Alan Diverres, adjoint des services techniques, pointe des possibles fouilles archéologiques, un délai de 3 à 6 mois pour la validation de la DRAC et un an et demi pour l'étude de maîtrise d'œuvre.

Il est nécessaire que la DRAC donne son accord pour des travaux estimés à plus d'1,8M€.

L'enclos paroissial du XVème siècle souffre d'une altération des charpentes, lambris, chéneaux, faitages, solins de couverture, enduits, d'une installation non-conforme et vétuste. Des vitraux sont cassés, le vitrail principal est fragilisé, les fontaines obstruées.

Il est rappelé que la responsabilité du Maire est engagée si le mur d'enclos venait à s'ébouler. Réponse de M. Le Bihan, il est impossible de démarrer les travaux avant l'accord de la DRAC, le mur étant classé.

Ne serait-ce pas un problème d'arbre ? ce serait plutôt un problème de gouttières et lié aux infiltrations d'eau de l'église.

Les documents ont été soumis à la DRAC , le diagnostic a été reçu le 15 octobre 2014. Le rendez-vous initialement prévu a été reporté au 1^{er} décembre 2014. Le projet serait financé à 40% par la DRAC, la Mairie de Lannion contribuerait également., la Région ? le Conseil Général ? Pas de budget programmé ? pas de réponse...

Un contact a été pris avec Mme la Directrice Départementale de la Fondation des Patrimoines. Celle-ci soutient le projet et l'intègre dans son programme. Le coût étant important, la collectivité ne peut assurer la totalité du financement, une souscription pourrait être organisée au travers de dons privés ou de sponsors. Un blog pourrait être créé et renforcer l'équipe en place pour la sauvegarde du patrimoine (Ensemble de défense du Patrimoine et du cadre de vie de Loguivy lès Lannion).

Le phasage serait en fonction de la DRAC et de la ville et des priorités de celles-ci. Des efforts ont été engagés avec un arbitrage hors d'eau hors d'air.

Y aura-t-il un sondage du sol pour les problèmes du mur ? il y a une possibilité de mise en place d'un pieu comme à Ste Anne.

Les fuites entre les différentes fontaines sont constatées, celle du bord de route fonctionne, la fontaine de 1577 fonctionnant par une pompe sera démontée et rejointoyée à l'identique.

Le diagnostic a été présenté aux élus. Le Conseil de quartier demande une copie des propositions pour répondre aux éventuelles questions des habitants.

Intervention de Mme Corvisier – élue municipale et déléguée communautaire aux transports (LTC)

Cette intervention faite suite aux questions qui avaient été posées lors du dernier conseil quartier par les habitants de Kerilis car plus de desserte durant les vacances scolaires.

Les demandes sont prises en compte sur la réorganisation des horaires de 2012 avec une ligne supprimée. Cette réorganisation est pour 1 an minimum.

Le regroupement de Perros Guirec avec la LTC nécessite une remise à plat des dessertes qui est en cours.

Un habitant fait part de son souci de transport scolaire pour la ligne qui arrive « aux usines » à 8H00, les collégiens se trouvent être à 7H35 au collège sans surveillance jusqu'à 7H45. suite à la réorganisation des périmètres scolaires, les enfants sont déposés au parking de Caerphilly, ce qui soulève la question de l'accessibilité à des heures de trafic important, le poids des cartables et les intempéries et souhaite un service digne de ce nom.

Les habitants d'Ar Santé ayant été transférés, pour partie, vers Kerilis : le transport n'est plus adapté à la population qui a augmentée.

Le transport à la demande a été abordé et les Loguiviens ne semblent pas avoir toutes les informations nécessaires, à savoir : la réservation se fait au minimum 24 heures à l'avance et accessible à tous et a été mis en place pour palier au manque de transport en commun. Ce service peut être utilisé comme un « taxi ».

N'est ce pas du gaspillage ? non, ce service a été mis en place pour réduire les coûts et il est préférable d'utiliser cette solution plutôt que de mettre des bus qui circulent à vide. Le trajet est d'1 euro quelque soit la destination.

L'aggl'o-mobi est également en service pour les personnes à mobilité réduite, le transport se fait de « porte à porte » et l'accompagnateur bénéficie d'un tarif préférentiel.

Les entreprises de plus de 9 salariés cotisent pour partie, avec la prise en charge de la collectivité, à hauteur de 0.46%.

Le système d'auto-lib est également en essai pour les demandeurs d'emploi.

Le Conseil Général pourrait subventionner les trajets domicile/trajet pour favoriser le partage de voiture.

Egalement à disposition, la location de vélos électriques.

Maison de Quartier

Un projet de règlement intérieur a été élaboré par les Associations qui utilisent actuellement l'annexe.

Ont contribué à l'élaboration :

- Le Conseil de Quartier
- Sabor Hispano
- Ensemble de défense du patrimoine et du cadre vie de Loguivy
- Le Comité des Fêtes
- Le Comité des anciens
- Jazz Tyco.

La vocation de cette salle sera d'usage associatif, il n'y aura pas de location aux particuliers. Les associations ayant vocation à proposer une animation dans le bourg ou pour les habitants seront fléchées en priorité sur cette salle. Concernant d'autres structures de Lannion, la salle leur est également ouverte, en fonction des disponibilités de celle-ci.

Au rez de chaussée, 50 personnes pourront se restaurer et 65 pourront être accueillies en réunion.

A l'étage, 19 personnes pourront occuper les 2 salles

ce qui fait un total de 84 personnes.

La gestion se fait actuellement en « autogestion » et les associations souhaitent continuer le principe de réservation. Le planning sera affiché à l'annexe (salle de quartier).

Les associations utilisatrices devront être référencées à la Mairie et fournir une caution de 150 euros lors de la réservation qui pourront être encaissée en cas de nuisances, troubles,

...

Chaque association sera tenue pour responsable du fonctionnement et veillera à respecter le stationnement par les utilisateurs, outre le manque de places de parking, il ne sera pas possible de stationner près du muret.

Un habitant fait remarquer qu'il n'y pas de place réservée pour les handicapés.

Questions diverses :

Un habitant fait remarquer que la rue Garen Glas pose problème depuis de nombreuses années par des douves profondes, ce qui oblige les automobilistes à se garer dans les entrées des riverains. La population de Loguivy ayant fortement augmentée ces dernières années (précise la Présidente) par la construction de lotissements et beaucoup empruntent cette route pour rejoindre la route de Morlaix plus accessible que celle arrivant face aux pompiers.

Réponse de M. Le Maire : ce type de travaux sera envisagé globalement avec l'entretien de 220kms de voirie lannionnaise sur le budget 2015.

Un habitant rétorque : après la réunion, vous pourriez remonter cette rue pour bien vous rendre compte de la dangerosité de cette route.

Il a été aussi fait remarqué que le débroussaillage des rues a été effectué avec efficacité.

Fin de la réunion à 20H45.